

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 OCTOBRE 2025 A 19 HEURES

Le neuf octobre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Notre-Dame de Bondeville s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sur convocation de Madame le Maire en date du premier octobre deux mille vingt-cinq et sous sa présidence.

Étaient présents : Myriam MULOT, Maire ; Christian FOSSOUL ; Dieinaba SY, Rigobert LOEMBA ; Franck PETIT ; Marie-Hélène HANIVEL ; Christel DELAMARE, Adjoints ; Joël BENARD ; Louissette LECOQ ; Claude GOUPIL ; Martine ROBERGE ; Nathalie MOREL ; Virginie BOTTAIS ; David PERRAULT ; Alain QUIBEL ; Chantal JARNIOU ; Stéphane DUPONQ ; Sandrine BELHACHE-DIET ; Jean-Philippe TANNAY ; Stéphanie DELBOS ; Anne MAIGRET (ayant donné pouvoir à David PERRAULT à partir de vingt heures), Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Michèle GUEROUT, ayant donné son pouvoir à Nathalie MOREL ; Bernard BIANCO, ayant donné son pouvoir à Myriam MULOT ; Georges BENAKOU, ayant donné son pouvoir à Louissette LECOQ ; Éric DURAND, ayant donné son pouvoir à Joël BENARD ; Anne BENARD, ayant donné son pouvoir à Marie-Hélène HANIVEL ; Marc Chanterie, ayant donné son pouvoir à Jean-Philippe TANNAY ; Patricia HAUCHARD, ayant donné son pouvoir à Alain QUIBEL ; Israël KASONGA, ayant donné son pouvoir à Dieinaba SY.

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Virginie BOTTAIS

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2025
2. Convention de partenariat avec ACADEMIX #4 – Autorisation de signature
3. Règlement intérieur des activités du pôle EJES- Modification
4. Convention partenariale avec l'association Les Papillons – Autorisation de signature
5. Fermeture des écoles Louis Duteurtre et Victor Hugo- Ouverture du groupe scolaire Colette Privat
6. Délibération MRN- feuilles de route communales à horizon 2030
7. Adhésion à la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms
8. Modification du tableau des effectifs-restauration
9. Création emploi non permanent-EJES
10. Nomination coordonnateur et agents recenseurs 2026
11. Création d'un nouvel espace cinéraire- Cimetière communal
12. Cession terrain communal
13. Convention avec Quevilly Habitat- Garantie emprunt
14. Convention de mise à disposition de l'Espace De Vie Sociale Joséphine Baker au profit de l'association « Fiertés Colorées » - Autorisation de signature
15. Convention Bondeville Solidarité- Autorisation de signature
16. Affaires diverses
17. Questions diverses

Madame le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal et invite l'assemblée à désigner un secrétaire de séance. Madame BOTTAIS se propose pour remplir cette fonction. Après échange entre les membres, Madame BOTTAIS est désignée à l'unanimité pour remplir cette fonction. Après avoir procédé à l'appel nominal de ses membres, Madame le Maire constate l'obtention du quorum pour pouvoir délibérer valablement et donne lecture des décisions présent.

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire propose ensuite de passer à l'étude des affaires inscrites à l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025

Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 Juin 2025.

Madame JARNIOU : Oui, deux remarques : Lors des votes « contre » ou « abstention » du Groupe Osez le renouveau, vous avez ajouté un « e » à la fin de mon prénom qui n'en comprend pas. Ce n'est pas grave, mais je préfère le dire. Il y avait l'affaire 5 avec l'actualisation des AP/CP, on avait constaté une augmentation de 43.000 € et vous deviez nous fournir les explications sur cette augmentation.

Madame le Maire : Le DGS va vous répondre, je lui donne la parole.

Monsieur le DGS : On ne vous a volontairement pas apporté les éléments car nous ne les avons pas actuellement. Nous avons interrogé les services de Rouen Métropole Aménagement. Dès que nous les aurons, nous reviendrons vers vous.

Madame JARNIOU : D'accord.

Madame le Maire : C'est tout ?

Madame le Maire donne la parole à Madame BOTTAIS.

Madame BOTTAIS : Vous m'entendez ? C'est bon pour tous ? Bonsoir à tous, déjà. Cela faisait longtemps qu'on ne s'était pas tous vu. Alors moi j'avais fait quelques petites observations avant même celles du PV. J'avais noté effectivement que l'on vous demandait souvent des documents, Madame le Maire. A chaque Conseil Municipal, on vous demande des documents. Les deux oppositions ne cessent de vous les réclamer et nous ne les avons jamais. Là, effectivement j'ai compté, vous me donnez 18 ou 19 documents. J'aurais préféré moi aussi les avoir un petit peu à l'avance, pour pouvoir les scruter, les étudier. Là, c'est imbuvable. Moi, personnellement non, je ne peux pas écouter rapidement, ou lire. Il y a des données chiffrées, donc c'est impossible. Donc moi j'aurais souhaité que l'on reprenne point par point. D'ailleurs, je souhaiterais avoir tous les PV des Conseils depuis votre première élection en mars 2020, jusqu'à celui de mars 2022 non inclus. Il m'en manque. Et il me manque aussi également celui du 25 juin 2023. S'il vous plait. Et je reprendrai point par point sur tous les documents qu'on vous a demandés. Je voulais aussi revenir sur un petit détail concernant la mission organisationnelle dont on a parlé la fois dernière. Votée au dernier Conseil Municipal. On a reconduit Monsieur BORDONALI, mais moi je suis quand même assez intriguée parce que je suis ravie d'avoir un DGS d'ailleurs. Et votre nouveau DGS, doit être capable, maintenant de pouvoir substituer, remplacer Monsieur BORDONALI et ce serait l'occasion de nous faire, comme je le dis souvent, des économies, pour la commune. J'ai des points sur différents folios est ce que vous voulez que je les annonce maintenant ou vous voulez...

Madame le Maire : Normalement c'était la question posée...

Madame Bottais : Oui, mais j'avais un petit aparté avant à faire, donc voilà. J'ai repris différents points. Différents folios, donc on va y aller : Folio 469, et bien vous vous êtes permise vous-même de

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

rapporter les propos d'un ancien élu que je n'ai absolument pas besoin de nommer. Soi-disant, lui aussi démissionnaire pour des raisons de santé. Et c'est souvent la même excuse que l'on nous donne quand un des élus de la majorité démissionne. Il faut savoir qu' aussitôt après, j'ai vu cet ancien élu, je lui ai parlé, il est quand même en très bonne forme. Je rassure tout le monde. Pour ceux qui l'apprécie Nous avons bien compris qu'il a démissionné parce qu'il a vu que votre mandat tourne au fiasco et que les sombres affaires remonteraient éventuellement à la surface et surtout dans les médias tôt ou tard, pourraient causer de soucis un petit peu à chacun d'entre vous ici présents.

En folio 470, 471, c'est le grand moment ou on va parler des caméras. Monsieur QUIBEL a raison, ce n'est pas quelque chose d'anodin des caméras qui sont disséminées partout dans la ville et ce dispositif de visionnage des caméras que vous aviez placé, illégalement dans votre bureau, pour surveiller les bondevillais, même s'il n'existe plus, aujourd'hui. Parce que vous avez compris que ça explosera un jour ou l'autre, en plein visage, en pleine figure. J'entends bien obtenir une suite sur cette affaire.

Folio 472, Madame le Maire, quand j'ai dit qu'il y avait une caméra devant chez moi, vous avez d'abord nié. Puis, quand j'ai dit que ce n'était pas une caméra de la ville, vous vous êtes vendue en rétorquant : « Si, c'est une caméra nomade de la ville ». Vous dites tout et le contraire. Dans un autre conseil municipal lorsque j'en ai parlé pour la première fois, vous aviez dit que c'était pour une enquête, que vous aviez les autorisations préfectorales. J'ai interrogé la Préfecture par rapport à cela. Et là-bas, ils n'ont rien. Rien, qui fait état d'une demande de caméras dans les parages. Quand je dis les « parages », ma maison. Le poteau EDF juste devant chez moi. Vue sur tout l'ensemble de ma cour, je le précise pour ceux qui ne savent pas. Et bien là-dessus Madame le Maire, sachez que je ne lâcherai rien concernant ce dispositif.

Folio 473, concernant la location des appartements municipaux. Votre DGS a confirmé dans votre PV, que nous aurons les éléments. Ou sont-ils ? Donc ça, je vais attendre une réponse pour le folio 473 et on reportera plus maintenant au prochain Conseil Municipal. Vous nous dites souvent : « je m'en occupe, vous aurez les documents. », parce qu'à chaque fois, on vote et on n'a pas les documents sur le Conseil Municipal suivant. Donc aujourd'hui, folio 473, je vous demande où sont les documents ? Toujours concernant ce folio 473 et pour la suite des folios en règle générale, il y a des fautes, des coquilles, des phrases, si longues qu'on en perd le sens. Mal retranscrit, ce n'est pas la première fois que je le dis. Un exemple, voilà juste un petit exemple : « moi je vais voter pour à condition, effectivement qu'on est libre cours de s'exprimer. « est », et il y en a plein d'autre. Il n'y a pas de virgule, il n'y a pas de ponctuation, c'est imbuvable. On ne comprend plus rien. On cherche à nous ridiculiser. C'est vrai que les gens qui voudraient lire le procès-verbal ne vont rien comprendre. Ils vont se dire « rho la la, ils s'expriment comme ça ceux-là ». Donc ça, ce n'est pas la première fois que je le dis. Je ne sais pas, faites honneur un petit peu au travail qu'on fait. Et un petit peu quand même à ce qu'on dit.

Folio 474, j'ai effectivement relu les interventions de Madame JARNIOU et Monsieur QUIBEL, concernant la piscine, qui est devenue au passage un vrai sujet d'inquiétude. Je souscris totalement à leurs propos. J'insiste pour avoir des explications par écrit, plus claires que les « nous prenons note de vos remarques », etcetera, etcetera. Ce que vous ne faites jamais du reste, tellement vous ne respectez pas vos opposants.

Folio 475, au point 4. Affectation du résultat. Vous aviez dit : « vous avez reçu hier une nouvelle version de la délibération car il y avait une erreur d'un copier-coller rester de l'an passé par les services. Ce qui prouve que les services sont bien des humains, pas des robots. Malheureusement, ça peut arriver. » J'en profite pour vous demander Madame le Maire, qui est en train de vous faire passer pour quelqu'un d'humain soudainement, en l'inscrivant dans le marbre. Pourquoi distribuez-vous alors des blâmes, des enquêtes internes sur des agents, des procédures disciplinaires avec